



## Comité régional CGT Aquitaine

30 avenue Charles de Gaulle  
CS 31 130  
33073 BORDEAUX cedex  
Tel: +33(0)5 57 22 74 80 / fax: 05 56 02 69 81  
[secretariat@cgt-aquitaine.com](mailto:secretariat@cgt-aquitaine.com)



### Décisions du CR élargi du 4 juin 2009

Les 60 militants de la région réunis à Bordeaux le 4 juin 2009 après avoir fait le constat d'une perte des emplois et d'une dégradation de la situation sociale des salariés qui s'intensifie, en Aquitaine, décident de passer à l'offensive.

Tout en organisant la résistance contre les suppressions d'emploi et les mises en chômage partiel, ils engagent une démarche visant à construire des propositions à partir des besoins qu'expriment les salariés dans les entreprises et les territoires.

Pour ce faire, toutes les organisations de la CGT en Aquitaine vont mettre en débat, durant les semaines qui viennent, l'organisation d'une initiative régionale après l'été qui portera les exigences suivantes :

- Arrêt de l'hémorragie des emplois et des chômages partiels
- Développement de l'emploi industriel structurant pour les territoires et des emplois publics en réponse aux besoins des salariés là où ils vivent et travaillent.
- Réponses immédiates et concrètes aux revendications portées par les salariés dans les entreprises et la plateforme des huit Organisations Syndicales.

Les salariés de notre région seront consultés durant les mois de juin, juillet et août au travers d'assemblées dans les entreprises, sur les bassins d'emploi et par la diffusion d'un bulletin « 4 pages » qui sera remis à chacun des 35 000 syndiqués CGT d'Aquitaine.

Ce bulletin sera et devra permettre à chaque syndiqué d'engager le débat avec les salariés de son entreprise, sa famille ou ses proches. Il invitera également à la syndicalisation.

Le Comité Régional CGT (les UD et les professions) fera régulièrement des points d'étapes du travail engagé et recensera les différentes expressions et propositions des salariés afin de travailler la convergence des luttes et la cohérence des revendications.

Les modalités et la forme de l'initiative régionale de la rentrée seront définies en fonction de l'expression des salariés, et ajoutées au calendrier des initiatives prévues par l'intersyndicale nationale après le 13 juin.

Le Comité Régional CGT, tout en consultant les syndiqués et les salariés, propose aux autres Organisations Syndicales régionales de se rencontrer pour étudier ensemble les possibilités d'expressions communes et d'organisation unitaire de l'initiative.

Bordeaux le 5 juin 2009